

Prix Raison Ouverte

Règlement de la V^{ème} édition (2019-2020)

V Édition

L'Université Francisco de Vitoria, en collaboration avec la Fondation Vaticane Joseph Ratzinger-Benoît XVI, ouvre l'appel à contribution pour la quatrième édition des Prix Raison Ouverte, dont l'objectif est de récompenser et d'inciter le travail universitaire au service de la vérité et aspirant à la promotion de l'homme et de la société.

Les Prix Raison Ouverte sont destinés aux professeurs et aux chercheurs provenant de tout champ de la connaissance, ayant obtenu des résultats dans les domaines de la recherche ou de l'enseignement grâce à des travaux scientifiques reposant sur le principe de la raison ouverte, telle qu'elle est proposée par Benoît XVI.

I. Exposé des motifs

La vie scientifique et intellectuelle qui fonde l'actualité de l'université est marquée par une tendance prédominante, celle de la rationalité scientifique. Celle-ci est conçue comme l'unique chemin permettant d'avancer dans la connaissance certaine et dans ses applications pour le bien de l'Homme et de la société. Sans aucun doute, toute université prétendant l'être attache une importance irréductible à la rigueur scientifique de son travail intellectuel. Mais d'autres chemins sont possibles.

Si la rationalité scientifique s'impose comme la seule forme véritable de connaissance, elle laisse de côté des questions vitales pour l'Homme : la question du fondement et du sens de la vie, la question de la valeur objective de la réalité, le problème de Dieu et du sens de notre existence. L'université est confrontée à de tels enjeux intellectuels dès ses origines : « L'origine véritable et profonde de l'Université réside dans la soif de connaissance qui est le propre de l'Homme. Il veut connaître la nature de tout ce qui l'entoure. Il veut la vérité »¹.

Les Prix Raison Ouverte ont pour objectif de renouveler au sein de l'Université une réflexion qui assure le maintien et le développement de la sensibilité pour la vérité au cœur de chaque être humain, afin que la raison ne succombe pas ni à la pression des intérêts ni au mirage de l'utilité comme critère ultime de validité².

Afin de faire vivre la sensibilité pour la vérité, l'homme doit être mis à l'épreuve, et retrouver ainsi les questions existentielles, sous-jacentes à tous les domaines et à tout travail scientifique. La science est la réponse née de l'étonnement face à la réalité ; la confluence entre ces questions profondément humaines et le travail scientifique est donc naturelle.

Les Prix Raison Ouverte consacrent les réponses universitaires apportées aux questions qui se posent aux fondements de chaque science et auxquelles on ne peut répondre qu'en élargissant les horizons de la rationalité scientifique et dans un dialogue fécond avec la philosophie et la théologie³. C'est ce que nous appelons l'approche ou la démarche de raison ouverte.

Nous pouvons évoquer plusieurs questions fondamentales. Nous en choisissons quatre, même si elles ne sont pas les seuls pouvant être développées dans ces travaux.

Question anthropologique :

Au cœur de chaque science ou discipline enseignée réside une Anthropologie, implicite ou explicite, évidente ou discrète. La vision de l'homme qu'elle établit

¹ Benoît XVI. Allocution du Pape pour la rencontre avec les étudiants de l'Université "La Sapienza" de Rome, 17 Janvier 2008.

² Cf. *ibidem*.

³ Cf. *ibidem*.

marque profondément tous les contenus enseignés ou étudiés. L'interrogation sur la question anthropologique peut être exprimée ainsi : quelle est l'idée de l'homme sous-jacente dans ce qui est enseigné ou appris ? Individualiste ou solidaire ? Purement historique ou ouvert à la transcendance ? Génétiquement prédéterminé ou capable de liberté ? Quel genre d'homme se construit avec une telle connaissance ? Et quel type de société ?

Question épistémologique

Au cœur de chaque matière enseignée et de chaque exercice de recherche se trouve une épistémologie spécifique, explicite ou non. La question épistémologique s'exprime en deux interrogations fondamentales : ce que j'enseigne et ce que j'étudie relève-t-il du vrai ? Quels sont l'objet et la limite de la science et de sa méthode ? Cette réflexion sur la vérité et sur la nature des connaissances scientifiques conditionne les contenus et les méthodologies, car elle interroge la notion de vérité et la possibilité de la connaître.

Question éthique

La question sur la vérité et sur l'homme renvoie à la façon d'agir, que ce soit dans le cadre du travail scientifique et de ses applications technologiques, ou dans le sens de l'existence particulière de chaque homme. À la base de chaque matière il y a un problème éthique, explicite ou non. C'est l'éthique qui signale toujours les fins de la science transmise et les conséquences techniques, culturelles, sociales ou personnelles qui peuvent en découler.

Question du sens

La question du sens possède des implications multiples. Dans l'enseignement, elle englobe la formation de la personne, afin de lui fournir les moyens pour vivre pleinement et apporter sa contribution au bien de la communauté, le sens du travail, jusqu'à la rencontre avec le Dieu vivant. Dans le domaine de la recherche, la question du sens nous amène à découvrir le rôle joué par la fondation philosophique ou la théologie dans la quête du sens des sciences particulières, ainsi que dans la recherche d'unité dans la connaissance ; elle révèle également la capacité d'une science particulière à ouvrir les questions humaines aux interrogations ultimes. La recherche universitaire doit être orientée vers l'étude des racines des principaux problèmes de chaque époque et

vers la proposition de solutions. Rien de tout cela ne sera réalisé sans s'intéresser à la question de Dieu.

La synthèse des connaissances comme réussite de la raison élargie

La spécialisation est une exigence de la méthode scientifique : le regard du scientifique doit se focaliser sur la portion de réalité qu'il étudie. Cependant, cette partie a besoin de quelque chose de plus pour acquérir un sens en elle-même et pour l'homme qui l'étudie. Nous avons besoin d'une synthèse intégrant la partie dans le tout.

D'un point de vue épistémologique, la science entre en dialogue avec la philosophie et la théologie en conséquence des exigences posées par les questions de fond surgissant de leur savoir particulier. Il ne s'agit pas de produire un hybride résultant de la juxtaposition des concepts philosophiques ou théologiques et scientifiques, mais d'aller vers l'intégration de la connaissance fragmentaire dans un ensemble. Cette synthèse peut être comprise comme un passage du savoir vers la sagesse, du phénomène vers le fondement⁴.

Le résultat de cette synthèse des connaissances est une science renouvelée, puisque les limites de la méthode de la connaissance elle-même sont dépassées sans que la rigueur scientifique n'en soit affectée. La science s'enrichit en étant éclairée par le sens apportée par une connaissance supérieure. La partie intégrée à l'ensemble devient plus riche. La philosophie et la théologie sont également anoblies, car dans cette synthèse, elles touchent la vie de l'homme et ne restent pas cantonnées dans la connaissance abstraite.

II. Objet

Les Prix Raison Ouverte prendront en considération les travaux reflétant un véritable dialogue en acte entre une science particulière et la philosophie et/ou la théologie. L'objectif est d'atteindre la limite de chaque science particulière et

⁴ Jean-Paul II. Lettre encyclique *Fides et ratio* (14 Septembre 1998), 83.

de soulever les questions fondamentales - pour l'homme, pour le bien, la vérité et le sens - que la science ne peut satisfaire par elle-même.

Les travaux abordant des problèmes cruciaux de notre temps dans une optique de raison ouverte seront particulièrement appréciés. En guise d'exemple, nous indiquons quelques-unes des aires thématiques d'intérêt comme le transhumanisme, le leadership, l'impact de l'intelligence artificielle dans différents domaines, l'écologie, etc.

Les prix comportent les deux catégories recherche et enseignement.

Catégorie « Recherche »

Cette catégorie inclut les articles et les livres, publiés ou inédits, abordant scientifiquement un problème particulier dans la perspective de la raison ouverte.

Dans la mesure où l'actualité des travaux constitue un critère déterminant pour la reconnaissance des Prix Raison Ouverte, les recherches récentes seront particulièrement appréciées. Pour les travaux réalisés ou publiés avant 2010, un document justifiant la validité des recherches sera nécessaire pour son admission.

Catégorie « Enseignement »

Cette catégorie inclut les programmes universitaires (*syllabus*, guides pédagogiques, programmes d'études, propositions méthodologiques, etc.) qui favorisent la formation intégrale de la personne dans une discipline particulière et expliquent en détail la façon dont les questions propres à la perspective de la raison ouverte sont intégrées.

Les travaux présentés dans la catégorie « enseignement » devront avoir été testés au niveau universitaire et inclure une évaluation de leur impact, les résultats obtenus et un compte rendu des expériences de formation intégrale obtenues lors de leur mise en œuvre.

Participants et domaines de connaissances

Les Prix Raison Ouverte sont ouverts aux professeurs d'université et aux chercheurs de toute nationalité, de façon individuelle ou en groupe de travail (dans ce cas, le nom du coordinateur ou du chercheur principal doit être

précisé). Les chercheurs junior sont encouragés à présenter leurs travaux pour que les Prix contribuent à la reconnaissance de leurs recherches et au développement de leur carrière.

Les domaines de connaissances dans lesquels les travaux peuvent être présentés sont les suivants :

- Arts et sciences humaines.
- Technologie et sciences de l'ingénieur.
- Sciences expérimentales.
- Économie et gestion des entreprises.
- Éducation.
- Sciences sociales.
- Justice, droit et politique.
- Sciences de la santé.
- Communication.

III. Prix

Catégorie « Recherche »

Seront décernés deux prix de 25 000 euros.

Catégorie « Enseignement »

Seront décernés deux prix de 25 000 euros.

Le jury pourra modifier la répartition des prix entre les catégories recherche et enseignement et augmenter le nombre de prix d'une catégorie au détriment de l'autre, en fonction de la qualité des travaux finalistes.

Les lauréats⁵ s'engagent à participer à la cérémonie de remise des prix et à présenter une communication⁶ lors de la IV^{ème} édition du Congrès Raison

⁵ Si le prix revient à un travail collaboratif, ce sera le coordinateur ou du chercheur principal qui assumera la représentation du groupe.

⁶ Ce document pourra être publié dans la revue *Relectiones* de l'Université Francisco de Vitoria. Le montant des Prix est soumis aux retenues appliquées conformément aux réglementations fiscales.

Ouverte. Les frais de transport et d'hébergement pour cet événement seront à la charge de l'organisation.

Des mentions spéciales peuvent également être accordées. Les auteurs⁷ seront invités à participer au IV^{ème} Congrès Raison Ouverte. L'inscription, les frais de transport et d'hébergement pour cet événement seront à la charge de l'organisation.

Certains des travaux finalistes ayant bénéficié d'une évaluation particulièrement positive de la part du jury pourront être choisis par le comité d'organisation pour participer à la IV^{ème} édition du Congrès Raison Ouverte. Les frais d'inscription et d'hébergement seront pris en charge par l'organisation (le coût du voyage restant à la charge de l'auteur).

IV. Présentation des travaux

La présentation des travaux se fera sur le site web des Prix Raison Ouverte <http://www.premiosrazonabierta.org/> ou <https://expandedreasonawards.org/> selon le formulaire prévu à cet effet.

Les documents à présenter sont :

1. **Résumé du travail.** Maximum 500 mots en espagnol ou en anglais.
2. **Document justificatif.** Ce document doit être présenté comme un guide de lecture du travail. Il doit expliquer de façon claire les raisons qui justifient son caractère de raison ouverte et comment il prend en compte les questions anthropologiques, épistémologiques, éthiques et de sens. Le jury prêtera une attention particulière à ce document pour évaluer la pertinence des travaux par rapport à l'objet de cet appel.

Le document justificatif doit être soumise dans les langues officielles, avec une étendue comprise entre 3 000 et 8 000 mots, conformément

Dans le cadre d'un travail collaboratif les démarches seront faites avec un interlocuteur unique.

⁶ Le coordinateur ou le chercheur principal représentera le groupe si le prix est accordé à un travail collaboratif.

⁶ La communication sera publiée dans l'une des collections de l'Universidad Francisco de Vitoria.

⁷ Comme pour les lauréats, si la mention revient à un travail collaboratif, ce sera le coordinateur ou du chercheur principal qui assumera la représentation du groupe.

aux normes de publication de l'UFV. [Normes éditoriales pour les textes originaux \(PDF\)](#)

Dans le cas d'un travail présenté lors d'un appel précédent, la pièce justificative doit refléter d'une façon explicite les modifications et mises à jour expliquant la nouvelle présentation.

3. **Œuvre éligible au prix.** Seront acceptés des travaux en langue espagnole, anglaise, italienne et française. Le format est libre.

Si le travail n'est pas disponible en format numérique, elle devra être envoyée en sept exemplaires à l'adresse figurant dans la section "Contact" du [site web](#). Les copies imprimées deviendront propriété des Prix Raison Ouverte.

4. **Curriculum vitae de (s) auteur (s)**, en format libre.

V. Délai

Les travaux peuvent être soumises entre 20 novembre 2019 et le 13 avril 2020.

La décision du jury sera publiée sur le site des Prix Raison Ouverte (www.premiosrazonabierta.org) en juillet 2020.

La cérémonie de remise des prix et la IV^{ème} édition du Congrès Raison Ouverte auront lieu en septembre 2020.

Les travaux peuvent être soumises entre le 26 octobre 2020 et le 12 avril 2021.

La décision du jury sera publiée sur le site des Prix Raison Ouverte (www.premiosrazonabierta.org) en juillet 2021.

La cérémonie de remise des prix et la V^{ème} édition du Congrès Raison Ouverte auront lieu en septembre 2021⁸.

VI. Critères d'excellence pris en compte par le jury

⁸ En fonction de la situation sanitaire.

Seront pris en compte, pour la catégorie de « **Recherche** » :

- La qualité et la rigueur dans la connaissance de la science particulière et de la méthodologie de la discipline.
- L'actualité et la pertinence scientifique, culturelle et sociétale du sujet, ainsi que son caractère original.
- L'approche inclusive.
- La profondeur du dialogue établi entre la science particulière et la philosophie et ou la théologie.
- La solidité dans la justification des questions anthropologiques, épistémologiques, éthiques et de sens.
- L'actualité et la qualité de la bibliographie.
- La rédaction du texte justificatif selon les critères du point IV de cet appel.

Seront pris en compte, pour la catégorie « **Enseignement** » :

- La qualité et la rigueur dans la connaissance de la science particulière.
- L'approche inclusive.
- La solidité dans la justification des questions anthropologiques, épistémologiques, éthiques et de sens.
- L'actualité et la qualité de la bibliographie.
- La précision de la question de fond et son adéquation pédagogique.
- L'originalité dans les méthodologies d'apprentissage proposées.
- Les preuves de l'impact sur la formation intégrale des étudiants.

VII. Autorité, originalité et diffusion des œuvres

La participation à cet appel implique l'acceptation complète de toutes les dispositions contenues dans le présent règlement et le respect des décisions du jury, qui seront sans appel.

Les participants garantissent leur autorité sur les travaux présentés et posséder toutes les autorisations nécessaires pour les présenter à ce prix.

Répertoire Numérique Raison Ouverte (DEDIRA)

Les participants acceptent, après approbation du comité scientifique, la publication de la pièce justificative du travail ou le résumé dans le Répertoire Numérique *open access* de Raison Ouverte. S'il en est d'accord, l'auteur pourra également autoriser la publication de l'ouvrage complet. Toutes les œuvres publiées dans DEDIRA seront protégées par la licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 (CC BY-NC-ND 4.0).

VIII. Jury

Le jury est composé de professeurs ou chercheurs de renommée internationale, nommés par l'Université Francisco de Vitoria en accord avec la Fondation Vaticane Joseph Ratzinger-Benoît XVI.

Le Président de la Fondation Vaticane Joseph Ratzinger-Benoît XVI et le Président de l'Université Francisco de Vitoria agissent en tant que coprésidents.

Le jury se prononcera à la majorité des voix exprimés.

Les prix peuvent être déclarés nuls si le jury considère que la qualité des propositions reçues n'atteint pas le niveau requis.

Tous les candidats renoncent expressément à toute contestation de la décision du jury.

Ce règlement peut être modifié à tout moment sans préavis.

IX. Protection des données personnelles

L'Université Francisco de Vitoria est seule responsable du traitement des données.

Contact : Universidad Francisco de Vitoria. Secretaría General. Ctra. M-515 Pozuelo-Majadahonda, km 1,800; 28223, Pozuelo de Alarcón (Madrid).

Contact du délégué pour la protection des données : dpd@ufv.es.

L'Université Francisco de Vitoria traitera les données personnelles aux fins suivantes :

- Gestion de l'inscription aux Prix Raison Ouverte.
- Invitation aux futures activités organisées par l'Université Francisco de Vitoria et envoi des informations d'intérêt, ainsi que pour la publication des vidéos et images sur les différents sites web de l'Université et les réseaux sociaux en fonction des différentes activités de l'université (événements en lien avec les prix, cours, conférences, etc.) Les appels et les informations pourront aussi être envoyés par voie électronique (SMS, email, portail de l'étudiant et réseaux sociaux).

La base légale pour le traitement des données est le consentement et implique de cocher les cases correspondantes activées à cet effet dans le formulaire d'inscription.

Les données personnelles seront traitées pendant les délais suivants :

Tant que le consentement accordé n'a pas été révoqué et tant qu'il n'existe pas d'opposition au traitement effectué.

En ce qui concerne les participants et les travaux soumis aux prix, ils seront maintenus de façon indéfinie.

L'Université Francisco de Vitoria dispose de plusieurs fournisseurs d'applications et d'assistance informatiques qui pourront accéder aux données personnelles lors de l'exécution dudit contrat. L'Université Francisco de Vitoria possède un contrat d'accès aux données conformément aux exigences de l'article 28 du Règlement général sur la protection des données, qui offre des garanties suffisantes dans les traitements effectués par ces prestataires. Certains des prestataires se trouvent en dehors du territoire de l'Union européenne ; dans ce cas l'Université Francisco de Vitoria demande des garanties supplémentaires, conformément au régime prévu pour les transferts internationaux dans le règlement général sur la protection des données, tels que l'emploi de prestataires certifiés en vertu de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis Privacy Shield (www.privacyshield.gov).

Toute personne a le droit d'obtenir des informations sur l'existence du traitement de ses données, d'accéder à ses données personnelles, de demander la rectification des données inexactes ou, le cas échéant, de demander leur suppression lorsque, entre autres, les données ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou lorsque l'intéressé retire le consentement accordé.

Dans certains cas, l'intéressé peut demander la limitation du traitement de ses données, auquel cas elles seront conservées conformément à la réglementation en vigueur.

Dans certains cas, le droit à la portabilité des données peut être exercée, et elles seront livrées dans un format structuré, pour un usage commun ou une lecture mécanique, à la personne (ou à celle dûment désignée) responsable du traitement.

À tout moment, il existe le droit de révoquer le consentement pour l'un des traitements pour lesquels il a été accordé.

Pour l'exercice des droits, il sera nécessaire de fournir le document correspondant signé électroniquement ou accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité. S'il est exercé par l'intermédiaire d'un représentant, le document doit être accompagné d'un pouvoir de représentation suffisant, ainsi que d'une copie de la pièce d'identité ou d'une signature électronique.

Les documents doivent être présentés en personne au registre universitaire ou envoyés par la poste à l'adresse qui apparaît dans la section "Contact" du site.

Il est possible de contacter le délégué à la protection des données pour toutes les questions liées au traitement des données personnelles et à l'exercice des droits en vertu du présent règlement, et de déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente dans le cas où il est estimé que l'exercice des droits n'a pas été traité de manière adéquate.

Le délai maximum pour la résolution est d'un mois à compter de la réception de la demande. Il peut être prolongé de deux mois supplémentaires en fonction de la complexité de celui-ci ou du nombre de demandes reçues.

En cas de modification des données, nous vous remercions de bien vouloir les communiquer par écrit pour leur mise à jour.

